CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2026-2027
Procès-verbal
Jeudi 2 octobre 2026

Présences

- Mme Véronique Bergeron, parent (Absente)
- Mme Maria Khidioui, parent (Présente)
- Mme Lysanne Carrière-Duceppe, parent (Présente)
- Mme Alexa Thibault, parent (Présente)
- Mme Stéphanie Savoie, parent (Présente)
- Mme Josianne Tremblay, parent (Présente)
- Mme Louise Théorêt, enseignante (Présente)
- Mme Katia Laroche, enseignante (Présente)
- Mme Josée Corbeil, enseignante (Présente)
- Mme Marie-Ève Bossé, enseignante (Présente)
- Mme Ariane Lyonnais, personnel de soutien (TES) (Présente)
- Mme Valérie Richard, technicienne en service de garde (Présente)
- Mme Mélissa, membre de communauté (Présente)
- Mme Marie-Eve Toupin, directrice adjointe (Présente)
- Mme Annie Carmel, directrice (Présente)
- Mme Vicky Leduc, public (Présente)

1. Ouverture de la séance;

 Ouverture de la séance à 18h00

2. Vérification des présences et constatation du quorum;

 Mme Carmel présente les règlements du quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

 Approuvé par : Alexa Thibault
 Appuyé par : Josianne Tremblay
 Approbation du PV du mois de juin, on doit imprimer le PV du mois de juin 2026.

4. Présentation des membres;

 Fait verbalement.

5. Calendrier et modalités des rencontres 2026-2027;

 Les rencontres seraient les jeudis à 18h15.
 1er octobre (aujourd'hui), 12 novembre, 17 décembre, 25 février, 8 avril, 27 mai, 17 juin.
 La durée dépend, selon les sujets de discussion. L'objectif est de terminer autour de 20h30. Si on prévient les directions, on peut prévoir un lien Team pour assister à distance. La date de la rencontre du 17 décembre va être déplacée.

6. Nominations;
 a) *Membres et mandats : Présidente, Vice-présidente, Secrétaire, Comité de parent. Membre de la communauté.*
 b) *Membre de la communauté ; Mélissa McLaughlin. Approuvé par le CÉ, Vicky Leduc aimerait en faire partie, enseignante au CS qui souhaite partager ses idées. Approuvé par le CÉ.*
 c) *Le conseil d'établissement est composé de quatre enseignants, d'un membre du personnel de soutien, d'une technicienne du service de garde et de six parents. Il peut aussi compter*

jusqu'à deux membres de la communauté. Ces derniers ne peuvent pas voter. Leur mandat est d'un an et peut être renouvelé. Ils doivent être impliqués dans le milieu, qu'ils soient parents ou non. Il pourrait s'agir, par exemple, d'un représentant des loisirs, d'un policier ou d'une personne qui contribue à la vie de la communauté. Habituellement, une invitation est lancée et les personnes intéressées soumettent une lettre de motivation.

1 *Présidence ; Alexa Thibault*
2 *Vice-présidence ; Josianne Tremblay*
3 *Secrétariat ; Ariane Lyonnais*
4 *Comité de parents et substitut (suivi)*

d) *Représentant de l'OPP ; Dans les autres mandats, il y a possibilité d'avoir un représentant de l'OPP (Organisme de l'organisation des parents). Le comité de parents est un organisme dirigé par les parents. Chaque conseil d'établissement désigne une personne représentante parmi ses membres parents.*

7. Formation obligatoire des membres des CÉ; [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec (quebec.ca)]
Il y a des capsules obligatoires, il y a de la lecture. Parfois, il y a des petits quiz pour voir si on a une compréhension commune.

8. Régie interne 2026-2027;

La régie interne n'était plus à jour et le ministère demande qu'elle soit mise en conformité. Un canevas était à compléter. Nous pouvons commencer à le remplir aujourd'hui, puis le faire approuver à la prochaine rencontre. Le document sera probablement semblable à celui d'autres conseils d'établissement. Il pourra toutefois être adapté aux pratiques que nous souhaitons mettre en place au CÉ. Deux semaines avant chaque rencontre, les directions solliciteront les sujets que les membres souhaitent proposer. Elles vérifieront ensuite si ces sujets relèvent bien du mandat du conseil d'établissement.

9. Mot de la direction;

Ce n'est pas tout cela qu'elles voulaient mentionner. On est à 686 élèves. L'école a une classe de moins. Cela permet d'offrir plus d'espace pour la bibliothèque et d'offrir un local utilisé de façon flexible. Annie parle du secteur géographique et des secteurs d'école pour annoncer les modulaires de l'école qui vont se construire pour être fonctionnelles en janvier prochain.

a) *L'épluchette a été une belle réussite. Les élèves y ont participé et l'activité a été appréciée de tous. Une mention spéciale est adressée aux parents bénévoles. Certaines communications envoyées aux parents du préscolaire manquaient toutefois de clarté. Le premier envoi, effectué en juillet, a nui à la transmission des renseignements concernant l'épluchette.*
b) *Situation RH : L'école comptait l'ensemble de son personnel à la rentrée, y compris les surveillants d'élèves. Comme chaque année, des départs peuvent survenir en cours d'année.*
c) *Projet éducatif : L'année en cours est la dernière année du projet éducatif. Celui-ci comporte quatre objectifs – l'engagement, la réussite, le bien-être et la sécurité – qui sont repris et mis en œuvre chaque année afin de soutenir la réussite des élèves.*
d) *Aides à la classe : 15 éducatrices agissent également comme aides à la classe. Elles ont été réparties par niveau, à raison d'environ deux par niveau. Les enseignantes collaborent afin de déterminer les besoins prioritaires dans les groupes, tout en tenant compte du rôle des aides à la classe. Leur soutien est notamment dirigé vers les groupes plus vulnérables et les enseignantes en insertion professionnelle. Cette organisation demande une collaboration étroite, notamment pour établir les horaires et prioriser les besoins. Il s'agit d'une nouvelle façon de travailler, mais la stabilité des personnes dans les groupes où elles interviennent est appréciée.*
e) *Activités sportives et autres : L'école a participé au cross-country et a terminé au troisième rang. Un élève s'est classé troisième au classement général, et deux élèves participeront aux provinciaux. Les deux équipes de basketball ont été formées. L'école souhaite participer à davantage d'activités interécoles cette année. Le changement au sein de l'équipe d'éducation physique apporte de nouvelles idées. La ligue d'improvisation vient également de commencer. Un enseignant d'éducation physique souhaite mettre sur pied une activité de financement pour soutenir les dépenses liées à l'appartenance à l'école, notamment les coûts de la patinoire et des équipes sportives. La vente de tuques aux couleurs des équipes sportives pourrait contribuer à ce financement.*

f) *Rencontre de parents : Depuis l'an dernier, l'école souhaite adapter les rencontres et les communications aux besoins de chaque élève. Tous les parents doivent être informés des modalités retenues et les communications doivent être planifiées à l'avance. Des échanges avec les familles auront lieu dès la mi-octobre jusqu'à la fin novembre. Les rencontres ne se dérouleront pas toutes le 19 novembre ni selon une durée uniforme. L'objectif est de favoriser une meilleure communication et que chaque famille reçoive les renseignements et le soutien dont elle a besoin selon le portrait de l'élève. Selon la situation, les échanges pourront se faire par téléphone, en personne, sous forme de porte ouverte ou de présentation de portfolio. Les parents pourront aussi demander une rencontre individuelle. L'enjeu principal est d'assurer une communication régulière avec les familles. Plusieurs moyens peuvent être utilisés, comme l'envoi de travaux, de mémos ou de notes à l'agenda.*
Autre : Les parents proposent d'utiliser la page Facebook de l'école pour recruter des élèves dans les équipes qui manquent de participants. Il est aussi mentionné que, dans certaines écoles, les élèves peuvent porter leur chandail d'équipe le vendredi ou après un match.

10. Service de garde;
 a. *Journées pédagogiques 2026-2027 ; présentation des activités du service de garde. Il y a toujours une activité gratuite avec les frais de garde ou l'activité payante.*

11. Activités et sorties 2026-2027; *Chaque équipe devait présenter ses activités éducatives. Une enveloppe du ministère de la Culture permet de financer une sortie éducative, qui doit avoir lieu à l'extérieur de l'école. Toutefois, les places étant limitées, l'organisation de ces sorties peut être complexe. Des critères s'appliquent également aux activités culturelles offertes à l'école, notamment lorsque des artistes viennent rencontrer les élèves. Les activités de troisième année seront présentées prochainement. Les activités de chaque niveau ont été présentées. La sortie à Québec reste à confirmer; l'équipe doit déterminer si elle est maintenue ou si une autre activité sera proposée.*
Approuvé par Alexa Thibault, secondé par Lysanne Carrière-Ducceppe.

12. Activités de financement 2026-2027; *Les échanges portent sur le financement de la patinoire. Le Fonds 7 sera présenté au prochain conseil d'établissement. Mme Richard propose de verser au financement de la patinoire les 5 $ associés aux repas offerts par l'école, afin de soutenir le projet, dont le coût s'élève à 6 000 $. Mme Thibault suggère également d'organiser une soirée cinéma avec vente de maïs soufflé, un souper spaghetti ou d'autres activités de financement.*
Les propositions seront rediscutées à la prochaine rencontre.

13. Plan de lutte à l'intimidation et à la violence

 Reporté à la prochaine rencontre.

14. Autres sujets;

 a) Sécurité/Mesures d'urgence ; *Nous n'avons pas encore eu la pratique. Ils sont venus faire des tests. Dans les deux prochaines semaines, on va avoir une pratique. Il va aussi y avoir une pratique de confinement vers novembre-décembre.*
 b) Communications externes ; *Page Facebook, utilisation de la télévision.*
 c) Antécédents judiciaires ; *Les personnes qui souhaitent faire du bénévolat doivent faire vérifier leurs antécédents judiciaires. Les employés du centre de services scolaire sont déjà inscrits sur la plateforme. Comme le centre de services scolaire est situé à Saint-Jérôme, les demandes sont traitées par le service de police de Saint-Jérôme. Cette année, les démarches prennent plus de temps. La situation a été signalée. Puisque l'école se trouve sur le territoire de Mirabel, on se demande pourquoi les demandes ne peuvent pas être traitées par le service de police de Mirabel. Les délais empêchent actuellement certaines personnes de s'impliquer, car leur vérification n'est pas terminée.*
 d) **Mme Carmel encourage à diminuer les transports en voiture pour prioriser la marche ou l'utilisation des vélos.*

15. Levée de l'assemblée *20h08*